

Retraites : combien 1€ cotisé vous rapporte-t-il vraiment lorsque vous partez à la retraite ?

[TacoTax](#), le coach en ligne pour votre argent, a réalisé une étude sur la retraite en France en estimant le niveau de "rentabilité" des cotisations retraite pour chaque catégorie socioprofessionnelle.

Comment ? En comparant, pour chaque catégorie socioprofessionnelle le total des cotisations retraite payées pendant toute la vie active au total de la retraite perçue.

Bilan : des différences importantes entre fonction publique et secteur privé, mais aussi des surprises entre les différentes catégories socioprofessionnelles.

[Afficher l'infographie en grand](#)

1€ de cotisations pour combien de retraite ?

En moyenne, pour 1€ de cotisations, les retraités français récupèrent **1,42€** de retraite. Ce chiffre montre que notre système par répartition permet aux Français de récupérer plus que l'argent qu'ils ont cotisé tout au long de leur vie. Mais les disparités sont très importantes lorsque l'on entre dans le détail des types de professions.

"Notre étude démontre que le système français des retraites permet à ses bénéficiaires, c'est-à-dire à tous les Français, de récupérer à leur retraite l'argent qu'il ont cotisé pendant leurs années de travail. C'est une donnée particulièrement importante car elle montre que le système, au global, fonctionne. C'est un point rassurant pour tous les Français. On compare souvent le système français, par répartition à d'autres systèmes par capitalisation. En ce sens, il n'y a aucune "perte" d'argent pour les Français avec notre système actuel." Aldric Emié, cofondateur de [tacotax.fr](#)

Public-privé : une différence importante de rentabilité des cotisations

Pour 1€ de cotisations, les travailleurs du privé et du public ne perçoivent pas le même "retour sur investissement". En effet, ceux du **privé** perçoivent en moyenne **1,33€** de retraite pour chaque euro cotisé, quand ceux du **public** en gagnent **1,58€**.

Cette différence est due à des durées de retraite plus importantes pour les retraités de la fonction publique. En moyenne en effet, les fonctionnaires ont une espérance de vie à la retraite plus longue que les retraités du privé (27 ans contre 23 ans) car ils partent à la retraite plus tôt.

Employés et professions intermédiaires : une rentabilité des cotisations supérieure à la moyenne

Parmi les quatre catégories socioprofessionnelles étudiées, deux tirent mieux leur épingle du jeu. Les **employés** (27% des actifs) et les **professions intermédiaires** (26% des actifs) récupèrent

respectivement **1,70€** et **1,52€** de retraite pour chaque euro qu'ils cotisent.

Les professions intermédiaires regroupent des métiers hétérogènes qui ne sont ni ouvriers, ni employés, ni cadres : techniciens, commerciaux, responsables administratifs entre autres.

Ces bons chiffres viennent en premier lieu d'une bonne espérance de vie à la retraite pour ces catégories socioprofessionnelles (25 ans dans les deux cas) et d'un niveau de retraite perçue sur salaire brut en activité élevé à respectivement 69% et 77%.

Aux deux extrémités des catégories socioprofessionnelles, les ouvriers et les cadres sont les plus pénalisés par le système actuel

Avec **1,17€** de retraite pour chaque euro cotisé pour les **ouvriers** (21% des actifs) et **1,15€** pour les **cadres** (18% des actifs), ces deux catégories socioprofessionnelles sont celles qui bénéficient le moins du système actuel.

Ces faibles performances ont des causes différentes pour ces deux populations :

-Pour les **ouvriers**, cette faible rentabilité est due principalement à une **espérance de vie à la retraite beaucoup plus courte** que les autres catégories socioprofessionnelles. En effet, en moyenne, les ouvriers vivent seulement **21 ans** à la retraite contre 25 ans pour les autres types de profession

-Pour les **cadres**, cette faible rentabilité est, elle, due à la **chute importante de revenus qui accompagne leur départ à la retraite**. En moyenne, leur retraite ne représente en effet que 53% du salaire brut qu'ils percevaient quand ils étaient en activité

Une méthode de calcul simple

Pour réaliser cette analyse, nous nous sommes appuyés sur les données de [l'INSEE](#) sur les retraites, de la [Drees](#) (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) et de l'Observatoire des Inégalités (qui avait réalisé une [étude extrêmement complète](#) sur le sujet dont nous avons repris certaines conclusions).

Pour chaque catégorie socioprofessionnelle, nous avons récupéré le salaire mensuel moyen brut. A partir de ce chiffre, nous avons calculé les cotisations retraite moyenne par mois par CSP. Nous avons ensuite dérivé le montant total cotisé en utilisant, par souci de simplicité, le chiffre de 166 trimestres cotisés pour toutes les catégories socioprofessionnelles.

D'autre part, pour estimer le montant touché à la retraite, nous avons utilisé le montant de retraite mensuelle moyenne par CSP et nous avons multiplié ce montant par l'espérance de vie à la retraite (en mois) par CSP.

En divisant le montant total touché à la retraite par le montant total cotisé, nous avons pu obtenir un chiffre de rentabilité en euro pour chaque euro de cotisation retraite.

Cette analyse est bien sûr théorique car les retraités d'aujourd'hui sont les cotisants d'hier. De même les cotisants d'aujourd'hui ne percevront pas leur retraite dès maintenant. Mais cette étude, illustrative, permet de mieux se rendre compte des différences entre catégories socioprofessionnelles.

Comment savoir combien je vais toucher à la retraite ?

On l'a vu, certains types de professions sont mieux lotis que d'autres. En particulier, la baisse de pouvoir d'achat au moment du départ à la retraite est plus ou moins drastique en fonction de la catégorie socioprofessionnelle étudiée. Pour éviter les mauvaises surprises, l'Etat propose un simulateur de retraite sur le site [Info-retraite](#) qui vous permettra dès maintenant d'avoir une estimation de votre future retraite. Dans la plupart des cas, la baisse de pouvoir d'achat est importante, c'est pourquoi le gouvernement favorise aujourd'hui les nouveaux dispositifs d'épargne retraite, comme le PER. Pour plus d'information, nous présentons ce dispositif sur notre [guide du PER](#) disponible sur notre site.